

SAULZET

AUTOUR

du Petit Château

JUIN 2009

N° 27



CHAT SAUVAGE

Très différent des chats domestiques devenus sauvages (ou chats haret), le chat sauvage est, lui, relativement rare. Bien qu'il soit considéré comme une espèce menacée au niveau européen et qu'il soit protégé sur l'ensemble de son aire de répartition, il est malheureusement encore pris pour cible par de nombreux chasseurs.

SOMMAIRE

- ▶ Le mot du maire
- ▶ Nombreuses manifestations organisées par le comité des fêtes
- ▶ Manifestations du comité des fêtes en images
- ▶ Les finances communales
- ▶ Après tant d'efforts, le réconfort
- ▶ Course cycliste Paris - Saulzet - Nice : 3^e étape Orval-Vichy
- ▶ 8 mai 1945, 8 mai 2009 : la mémoire est un devoir !
- ▶ La balade des anciens tracteurs est passée par Saulzet
- ▶ L'école maternelle de Saulzet à l'heure africaine !
- ▶ Réunion publique à Saulzet sur le schéma éolien
- ▶ Réunions publiques : Saulzet au cœur des débats
- ▶ Gym, Forme et Plaisir : un club en très grande forme
- ▶ Aire de jeux, bacs à fleurs, stade municipal
- ▶ SICTOM Sud-Allier : le choix d'une poubelle allégée
- ▶ Bloc-notes
- ▶ Travaux communaux



Le mot du maire



LE journal de Saulzet, «Autour du Petit Château», retrace l'activité de notre commune aussi bien pour les projets à court terme que pour les grandes orientations prises par le Conseil municipal.

L'étude du potentiel éolien est enfin terminée. Après plus d'un an de discussions et de réunions, les élus ont pris position.

Saulzet était au cœur du débat en raison de la présence de la première éolienne de l'Allier située aux Diagots et du nombre de zones détectées sur notre territoire.

Les travaux du giratoire, à l'intersection des RD 2009, RD 42 et RD 27 vont démarrer vers la mi-août pour une

durée de trois mois. Le Conseil municipal a choisi d'éclairer le carrefour avec quatre candélabres au lieu de huit initialement prévus. Par rapport aux estimations antérieures, cette formule permet d'économiser 7.000 € sur leur pose. La consommation sera ainsi divisée par deux.

Le budget présenté dans ce numéro correspond à la première année de notre mandat.

Le déficit d'investissement, qui augmentait d'année en année (36.9340 € en 2006, 65.885 € en 2007) a été enrayeré. Désormais, nous finissons l'année avec un excédent d'investissement et de fonctionnement.

Mais le plus important est que le déficit des restes à réaliser est passé de 118.729 € en 2007 à 10.351 € et que le besoin de financement n'est plus que de 9.135 €.

Les travaux en régie instaurés en début de mandat, une ligne de trésorerie ouverte en début d'année, le choix des travaux ainsi que la façon de les aborder

ont permis d'obtenir ces bons résultats.

La priorité est et sera la lutte contre le gaspillage.

Tous les postes consommateurs d'énergie sont analysés (pour info, la consommation électrique de toute la commune a dépassé les 13.000 € en 2008).

L'éclairage public a été arrêté trente minutes plus tôt cet hiver sans que la vie communale ne soit perturbée. L'expérience devrait être reconduite l'hiver prochain.

Certains bâtiments communaux ont vu une augmentation importante de leur consommation. Les élus cherchent les raisons de cette inflation.

Dans le même esprit, un surpresseur a été installé à la station d'épuration afin d'économiser une importante quantité d'eau.

La diminution des frais de fonctionnement favorise l'investissement. Déjà, le Conseil a décidé d'investir en 2009 plus que la moyenne des années 2004, 2005, 2006 et 2007, afin de récupérer la FC TVA un an plus tôt.

Cela permettra de moderniser le réseau d'assainissement, d'enfourer les lignes électriques et Télécom de la rue du Champ-Billom, de goudronner une ou deux routes, de refaire la toiture de l'atelier municipal... tout ceci sans augmentation des taux des taxes communales.

Au cours de diverses réunions, les élus se sont prononcés dans l'intérêt de la commune en respectant la réglementation et l'équité entre les habitants. C'est pour cela que nous avons été élus.

Malheureusement, cela occasionne souvent des déceptions et j'en suis désolé.

Je vous souhaite d'agréables vacances.



A S T E R A N E L L E



Nombreuses manifestations organisées par le comité des fêtes

COMME chaque année, le comité des fêtes n'a pas chômé pendant les six premiers mois de l'année 2009. De nombreuses manifestations sont venues égayer notre commune.

Après l'Arbre de Noël des enfants du 30 décembre 2008 où pour la première fois le Conseil municipal a participé à l'achat des cadeaux, le comité des fêtes a enchaîné avec la galette des aînés, qui a rassemblé beaucoup de monde durant un après-midi.

Ensuite, le 7 mars, ce fut la soirée théâtre, toujours très attractive, avec la pièce «Solstice d'été», de Rémy

Haydont, interprétée par la troupe des «Trois Roues» de Biozat.

Puis les beaux jours arrivant, le 19 avril la marche a conduit beaucoup de monde du côté de Mazerier, Bègues et retour par les Diagots. Un parcours apprécié de tous les marcheurs malgré les côtes.

Enfin, pour fêter ses 20 ans, le comité des fêtes vient d'organiser une journée détente au «Pays

de Salers». De nombreux Saulzétouais ont participé à cette journée de découverte d'un petit bout du Cantal. Nous reviendrons plus longuement sur cette manifestation dans le prochain numéro de notre journal.

Lors de son assemblée générale du 13 juin, le comité des fêtes s'est réjoui de la qualité de ces animations et aussi des résultats positifs de l'année.

Le bureau est resté le même, à savoir :

Présidente : Rolande Voyron.

Secrétaire : Françoise Battaglia.

Trésorière : Jacqueline Laumet.

Membres actifs : Bruno Battaglia, Catherine Chollet, Dominique Jacquet, Marie Palme, Liliane Reveilloux.

Vous pouvez prendre connaissance des prochaines manifestations du comité des fêtes dans le bloc-notes à la fin du Petit Journal.

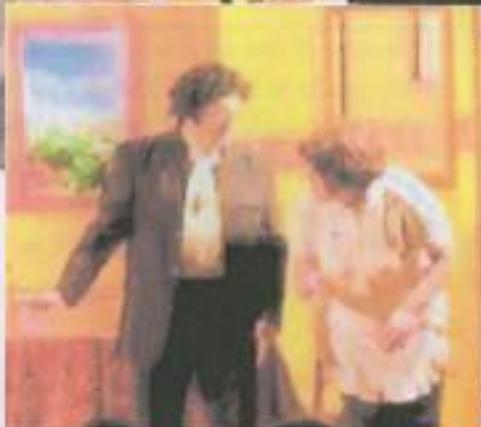
Pour le vide-greniers du dimanche 20 septembre, le comité des fêtes recherche, en prêt, des photos prises lors des manifestations du comité des fêtes depuis 1989 (s'adresser à la présidente).



Assemblée générale du comité des fêtes.



Manifestations du comité des fêtes en images





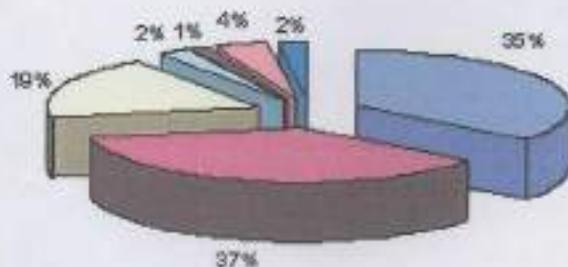
Les finances communales

Les dépenses et les recettes

BUDGET COMMUNAL

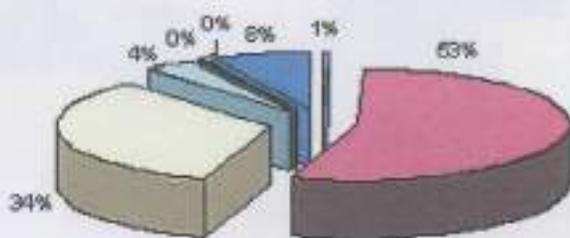
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 242 859 €



Charges à caractère général	85 486 €
Charges de personnel	87 860 €
Autres charges	45 946 €
Charges financières	5 470 €
Charges exceptionnelles	3 189 €
Virement investissement	9 431 €
Transfert entre sections	5 477 €

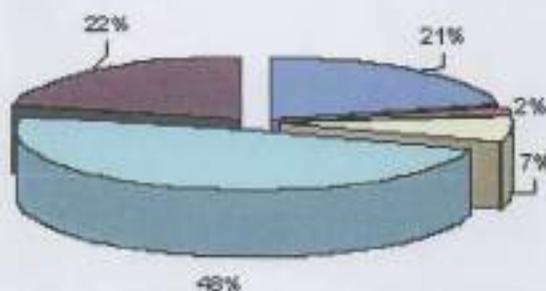
Total des recettes : 242 859 €



Produit des services	1 360 €
Impôts et taxes	132 049 €
Dotations, subventions	81 416 €
Autres produits	9 200 €
Produits financiers	8 €
Produits exceptionnels	500 €
Excédent fonctionnement	18 328 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 130 745 €

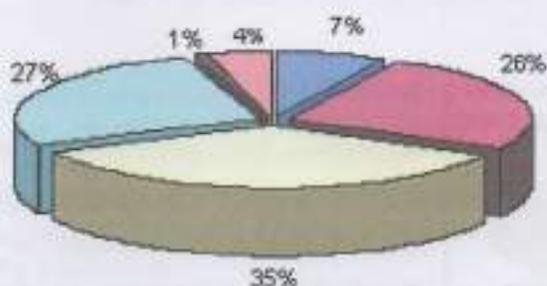


Emprunts et dettes	27 885 €
Immobilisations incorporelles	2 065 €
Subventions d'équipement versées	9 400 €
Immobilisations corporelles	63 419 €
Immobilisations en cours	28 576 €



Section d'investissement

Total des recettes : 130 745 €

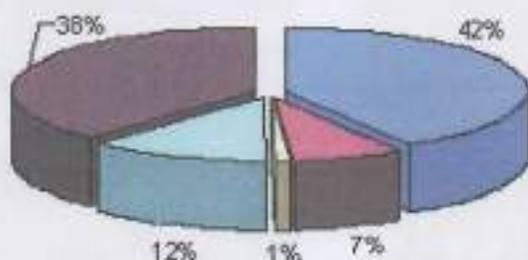


■ Virement section fonctionnement	: 9 431 €
■ Dotations, fonds divers et réserves	: 33 735 €
□ Subventions d'investissement reçues	: 45 887 €
□ Emprunts et dettes assimilés	: 35 000 €
■ Excédent d'investissement reporté	: 1 215 €
■ Transfert entre sections	: 5 477 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

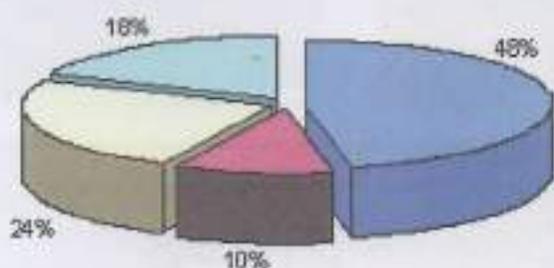
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 30 934 €



■ Charges à caractère général	: 12 800 €
■ Charges financières	: 2 195 €
□ Charges exceptionnelles	: 4007 €
□ Virement section investissement	: 3 808 €
■ Opérations d'ordre	: 11 731 €

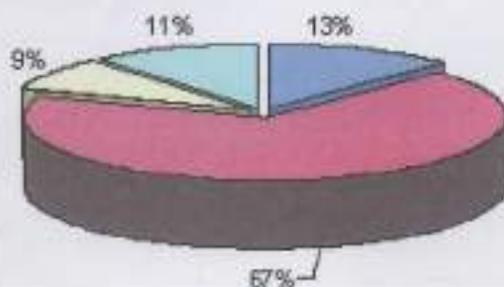
Total des recettes : 30 934 €



■ Vente de produits finis, prestations	: 14 500 €
■ Subventions d'exploitation	: 3 189 €
□ Excédent de fonctionnement reporté	: 7 559 €
□ Opérations d'ordre	: 5 686 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 51 533 €

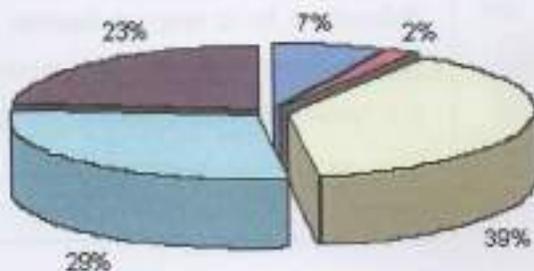


■ Emprunts et dettes assimilés	: 6 652 €
■ Immobilisations en cours	: 34 693 €
□ Déficit d'investissement reporté	: 4 502 €
□ Opérations patrimoniales	: 5 686 €



Section d'investissement

Total des recettes : 130 745 €



■ Virement de la section fonctionnement	: 3 808 €
■ Dotations, fonds divers et réserves	: 994 €
□ Subventions d'investissement reçues	: 20 000 €
□ Emprunts et dettes assimilés	: 15 000 €
■ Opérations patrimoniales	: 11 731 €

Affectation des résultats 2008

Excédent de fonctionnement de	27 464,33 €
Déficit reporté de	0,00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	27 464,33 €
Excédent d'investissement de	1 215,36 €
Déficit des restes à réaliser de	10 351,00 €
Soit un besoin de financement de	9 135,64 €
Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2008 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2008 : EXCÉDENT	27 464,33 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE	9 135,64 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT	18 328,69 €
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ : EXCÉDENT	1 215,36 €

Taux de contributions directes

TAXES	BASES	VARIATION DES BASES	TALIX COMMUNAUX	VARIATION DES TAUX	PRODUIT	VARIATION DES PRODUITS
<i>Taxe d'habitation</i>	308 400	3,48 %	11,55 %	0 %	36 620	3,48 %
<i>Foncier bâti</i>	230 100	2,97 %	11,93 %	0 %	27 451	2,97 %
<i>Foncier non bâti</i>	54 600	1,31 %	34,95 %	0 %	19 083	1,31 %
<i>Taxe professionnelle</i>	268 500	- 1,64 %	10,65 %	0 %	28 595	- 1,64 %



Après tant d'efforts le réconfort

L E club Gym, Forme et Plaisir a organisé, le samedi 28 février, sa traditionnelle tartiflette à la salle polyvalente de Saulzet.

Après six mois d'efforts, les « gymnastes » ont laissé les cerceaux, ballons, steps, pour prendre les fourchettes.

Comme d'habitude, la foule était au rendez-vous pour déguster ce plat traditionnel de Savoie.

Ambiance sympathique, repas excellent, tout était réuni pour passer une bonne soirée entre amis avec Christian, l'animateur de ce repas dansant.

Le club Gym, Forme et Plaisir vous dit à l'année prochaine !





Course cycliste Paris - saulzet - Nice

3^e étape : Orval-Vichy

C'EST par un temps maussade que s'est déroulée, le mardi 10 mars, cette troisième étape de la « Course au Soleil » Paris-Nice.

Partis d'Orval, dans le Cher, les coureurs empruntaient les routes de l'Allier en passant par Sussat, Charroux, Jenzat, Saulzet, Escuroilles, Vendat, pour une arrivée à Vichy après 178 km de course.

Malgré le temps pluvieux, beaucoup de Saulzétôises et Saulzétôis se sont rendus tout au long du parcours pour voir passer et encourager ces valeureux cyclistes.

rager ces valeureux cyclistes.

Du côté de Charroux, les échappés du matin étaient récupérés par Sylvain Chavanel et ses complices du jour.

A Saulzet, ces derniers avaient une avance de 40" qui allait s'avérer décisive.

Au terme de cette étape, Sylvain Chavanel s'imposa devant la foule vichyssoise.



Les échappés du jour avec le Français Sylvain Chavanel.



Le peloton tente, en vain, de boucher le trou.



Après le passage devant le Petit Château, direction Escuroilles, Vendat et arrivée à Vichy.



8 mai 1945, 8 mai 2009 : la mémoire est un devoir !



VENDREDI 8 mai 2009, Monsieur le Maire, les élus municipaux, les enfants des écoles et une partie de la population de Saulzet ont suivi les porte-drapeaux pour la cérémonie officielle de commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Plus qu'une cérémonie, c'est un devoir d'honorer, 70 ans après le début de la guerre mondiale qui a fait le plus de victimes dans le monde, civils et militaires, à l'occasion du 64^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, tous ceux qui sont tombés victimes du nazisme.

Je vous livre l'extrait du poème de Paul Eluard, « Liberté », poème qui a été parachuté par les alliés sur la France occupée.



Liberté

*Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable, sur la neige
J'écris ton nom...*

*Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom...*

*Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attentives
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom...*

*Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom...*

*Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer*

Liberté



*Arrêt devant le monument aux morts
pour lire les noms de ceux qui sont tombés,
contre le nazisme,
pour la patrie et pour la liberté !*



La balade des anciens tracteurs est passée par Saulzet

BELLE réussite que la quatrième balade touristique organisée par le club des Anciens tracteurs de Limagne d'Effiat, le dimanche 17 mai.

Plus de 60 tracteurs, pour une douzaine de marques différentes, ont parcouru 60 km au départ de Biozat en passant par Martinges, Le Jaunet, Cognat-Lyonne, Espinasse-Vozelle, Montaignet-sur-l'Andelot, Saulzet, Jenzat et enfin Saint-Germain-de-Salles pour le déjeuner.

L'association des Anciens tracteurs de Limagne a été créée en décembre

2005 et compte 115 adhérents, tous passionnés et fiers de nous présenter ces anciens modèles dont certains brillaient comme à leur sortie d'usine.



Cette association organise, le 16 août, à Cognat-Lyonne, la finale régionale Auvergne du concours de labour à l'ancienne, sous l'égide du club Lanz Bulldog France.

Il y aura également une bourse d'échange de pièces mécaniques, plusieurs stands de produits régionaux et exposition de matériels anciens.



Parmi tous ces anciens tracteurs, une douzaine de marques différentes : Mc Cormick (Farmall), John Deer, Allis Chalmer, Massey Ferguson, Société Française, Lanz, Renault, Bolinder, Soméca, Vendeuvre, Deutz, Ford, Fied Marchal.



L'école maternelle de Saulzet à l'heure africaine !

CETTE année, l'école maternelle de Saulzet a vécu à l'heure africaine. A travers l'histoire d'une petite fille africaine représentée par une poupée qui les a accompagnés durant toute l'année, les enfants ont pu s'initier aux différents aspects de la culture africaine : habitat, nourriture, faune, flore, instruments de musique...

Même le carnaval avait, cette année, les couleurs de l'Afrique grâce aux masques et aux costumes que les enfants avaient réalisés pour aller faire le charivari dans le village. Les parents qui avaient pu se

libérer purent ensuite partager avec eux un grand goûter.

C'est l'Afrique encore qui a conduit les élèves de la maternelle à la salle polyvalente d'Escurolles pour assister à un spectacle de percussions et de contes africains.

C'est l'Afrique toujours qui a inspiré la majorité des productions artistiques que les élèves de Saulzet ont présentées à l'exposition de fin d'année à Escurolles, le 20 juin dernier.

« Connaître les autres pour se connaître soi-même », telle a été la philosophie de ce projet qui a conduit les enfants à s'interroger sur leur propre culture, sur leurs habitudes et leurs goûts.

Des goûts qui ont été diversifiés grâce à l'intervention de Mme Nadia Despierre, marchande de saisons au magasin Fruttiland de Gannat, qui a consacré une de ses rares journées de repos pour venir faire partager sa passion des fruits et légumes aux enfants.

Arrivée avec une magnifique panier de fruits exotiques, elle a fait (re)découvrir aux enfants les « grands classiques » que sont la banane ou l'ananas, mais aussi des nouveautés telles que la carambole, le physalis ou la patate douce. Une façon bien agréable de découvrir un autre continent !

Cette année riche en découvertes se terminera par une nouvelle édition du grand pique-nique de l'école maternelle où les élèves et leur maîtresse invitent les parents, grands-parents, nounous, tontons et tatas à venir déjeuner sur leur herbe avec leur repas et leur bonne humeur pour partager un bon moment ensemble.

Ensuite viendra l'heure de se dire bonnes vacances et au revoir... jusqu'au 2 septembre !



Charivari dans les rues de Saulzet.



Desirs réalisés par les enfants de l'école, présentés à l'exposition de fin d'année à Escurolles.



Réunion publique à Saulzet sur le schéma éolien



AU cours de cette réunion publique, qui avait fait déplacer bon nombre de nos concitoyens, les éoliennes n'ont pas forcément fait l'unanimité.

En dépit d'une majorité favorable, les débats organisés ont révélé certaines réticences.

Outre leur rentabilité parfois sujette à caution, l'un des principaux reproches faits aux éoliennes est de dénaturer les paysages.

L'étude sur les Zones de développement éolien (ZDE) afin de connaître le potentiel éolien sur le territoire de

la Communauté de communes de Gannat arrive à son terme.

Après plusieurs péripéties, seule la zone de Biozat est retenue. Le dossier complet est parti en préfecture et le préfet a six mois pour se prononcer.

Petits rappels des faits : dès la première consultation, seulement deux communes (Saint-Pont et Saulzet) étaient contre l'installation d'éoliennes sur leur territoire.

Le Conseil municipal de Saulzet, dans un esprit communautaire, avait validé une

zone dans les marais afin de ne pas bloquer le projet.

La zone proposée par le Conseil communautaire se situait le long de la route de Jenzat. Le vote des élus saulzétos a été sans ambiguïté : 10 voix contre et 1 abstention.

Cela ne veut pas dire que nous sommes contre les énergies renouvelables, mais celle-ci ne nous semble pas appropriée à notre région. La commune de Saulzet s'engage dans des économies d'énergie.



Les personnes se sont déplacées en nombre pour cette réunion publique liée à l'implantation d'éoliennes.



Réunions publiques : Saulzet au cœur des débats



VOICI une synthèse des principales questions posées lors des réunions publiques d'information.

Si une commune veut de l'éolien alors qu'elle est en dehors des zones identifiées, comment peut-elle faire ?

Si aucun secteur n'a été identifié par l'étude ZDE, cela signifie que la commune présente des contraintes plus ou moins fortes qui sont à l'origine de la non sélection de la commune. En théorie, aucune zone ZDE ne sera proposée sur cette commune.

Est-ce que les communes ont leur mot à dire dans la sélection des ZDE ?

L'étude ZDE a été portée par la Communauté de communes du Bassin de Gannat qui a justement pris la compétence éolienne.

En effet, les décisions politiques sont prises à cette échelle. Toutefois, le comité de pilotage, qui regroupe les élus de la Communauté de communes, s'est fixé différents principes, dont celui-ci : « les ZDE devront recevoir l'avis favorable des Conseils municipaux des communes concernées par leur implantation ». Si une commune ne souhaite pas recevoir de l'éolien sur son territoire, elle le peut et aucune ZDE ne sera proposée sur celle-ci.

Quelle sera la répartition de la taxe professionnelle et quel est son avenir ?

La Communauté de communes ayant pris la compétence éolienne, elle passe en TP de zones pour l'éolien et c'est elle qui fixe la redistribution de cette taxe. Ainsi, le Conseil communautaire a validé la répartition suivante : 60 % à la Communauté de communes et 40 % aux communes d'implantation. En ce qui concerne la disparition de la taxe professionnelle et son devenir pour l'éolien, nous n'en savons pas plus pour le moment.

Quel est le tarif d'achat de l'électricité dans le cadre de la ZDE ?

Les ZDE sont des zones du territoire où l'achat de l'électricité éolienne est assuré à un tarif avantageux fixé par l'Etat : 8,3 €/kWh produit dans les dix premières années de fonctionnement du parc ; entre 2,6 et 8,2 €/kWh produit pour les cinq années suivantes, modulé selon le nombre d'heures de fonctionnement du parc durant les dix premières années.

Quel est le coût du raccordement électrique ?

Il est estimé à environ 80.000 €/km.

Quel est le coût d'une éolienne ?

Il est estimé à environ 2-2,5 millions d'euros pour une éolienne de 2 MW.

Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?

La durée de vie moyenne d'une éolienne est estimée entre 15 et 20 ans, avec une maintenance régulière sur les parcs. Toutefois, les nouvelles éoliennes présentent des améliorations techniques, donc il est possible que la longévité soit supérieure.

A partir de combien de temps un parc devient-il rentable ?

La rentabilité d'un parc varie selon différents facteurs : localisation du site, gisement en vent... Toutefois, on peut estimer la rentabilité d'un parc de quatre à six machines à une dizaine d'années environ.

Quelle est la rentabilité de l'éolienne de Saulzet ?

Le maire de Saulzet a justement fait une demande pour avoir ces informations auprès du gestionnaire Réseau de Transport d'Electricité (RTE), mais apparemment celles-ci ne sont pas communicables. Ainsi, nous ne disposons d'aucune donnée sur le fonctionnement de cette éolienne à l'heure actuelle.



Zone Jenzat - Saulzet - Le Mayet-d'École refusée par les trois Conseils municipaux

Zone Saulzet - Le Mayet-d'École acceptée par le Conseil municipal mais refusée par les Bâtiments de France car trop près du château de Beauverger.



Louis Huguet, président de la Communauté de communes, répond aux questions posées par le public.



Gym, Forme et Plaisir : un club en très grande forme

APRÈS une saison pleine de bonnes résolutions et d'enthousiasme, le club de gym vient de clore celle-ci avec son assemblée générale du 19 juin.

Le club compte 51 licencié(es) répartis sur trois horaires par semaine. Un effectif composé à 98 % de femmes.

Le club félicite et remercie son animatrice, Nadine, qui se donne sans compter pour offrir des séances toujours plus dynamiques et adaptées à chaque personne selon ses possibilités.

Nous remercions également le Conseil municipal de Saulzet pour la précieuse aide qu'il nous apporte avec une subvention et la mise à

disposition gratuite de la salle.

La saison à peine terminée, nous pensons déjà la rentrée de septembre, qui aura lieu le lundi 7, à 19 h 30, à la salle polyvalente de Saulzet. Les séances reprendront tout d'abord les lundis et jeudis à 19 h 30, en attendant les inscriptions et si besoin nous prévoirons un autre horaire.

Notre club espère rouvrir des séances pour les enfants de 3 à 6 ans sur Escuroles, Brout-Vernet. Ces séances pourraient avoir lieu les lundis ou mardis après l'école.

Nous prévoyons également à Saulzet une séance en journée pour les seniors hommes et femmes (+ de 60 ans) et ceci dans un but exclusif : garder sa forme

et son équilibre par un exercice physique et ainsi préserver sa santé. Les personnes intéressées sont vivement conviées à nous contacter par téléphone au plus vite pour la mise en place.

Nous espérons que nos projets verront le jour et que les Saulzétos nous y aideront. La publicité par le bouche à oreille est le meilleur moyen de se retrouver plus nombreux.

Saulzétosises, Saulzétos, nouveaux habitants, n'hésitez pas, venez découvrir nos séances (deux sont offertes), vous serez les bienvenus et notre cotisation annuelle est modique.

Composition du bureau. _ Présidente : Jacqueline Laumet, tél. 04.70.90.22.04 ; secrétaire : Dominique Humbert, tél. 04.70.90.00.94 ; trésorière : Christine Toureaux, tél. 04.70.90.17.02.



Photo prise après l'assemblée générale et avant le repas en commun au « Jardin des Glaces ».



Aire de jeux, bacs à fleurs stade municipal

RAPPEL IMPORTANT

Cette aire de jeux est à la disposition de tous mais nous demandons aux parents d'être vigilants et prudents et de ne jamais laisser leurs enfants sans surveillance.

La municipalité ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.



Deux nouveaux jeux, une table de ping-pong et un jeu à ressort viennent d'être installés sur l'aire de jeu, de quoi satisfaire petits et plus grands.



Deux nouveaux bacs à fleurs ont été installés devant la mairie.

UNE quarantaine de caravanes se sont installées sur notre stade de foot le 10 mai. Dès leur arrivée, le maire est allé voir les responsables (diacres de l'Eglise Evangélique) pour les convaincre de partir car le stade subissait des détériorations. De plus, un match devait se dérouler le week-end suivant. Voyant qu'il ne serait pas possible de les déloger sans utiliser la force et qu'ils avaient la loi pour eux, le maire a préféré une solution diplomatique et avantageuse pour notre commune.

En effet, le temps que les services de l'Etat prennent les décisions qui s'imposaient (en respectant les procédures et la légalité), plusieurs jours se seraient écoulés.

Un accord a été conclu avec la commune pour le paiement d'une indemnité ainsi que sur certaines règles de propreté. Pour information, l'Eglise Evangélique a versé la somme de 300 € qui ont été enregistrés au Trésor Public sur le compte de la commune. A ce jour, la pelouse a retrouvé son lustre comme avant le passage des gens du voyage.

Afin d'éviter que cela ne se reproduise, le Conseil municipal a décidé d'installer trois chaînes aux entrées du stade.

Obligations des communes. Selon la loi du 5 juillet 2000, les communes de moins de 5.000 habitants doivent tolérer le stationnement des gens du voyage pendant une période minimale de halte sur des terrains de passage devant satisfaire aux règles d'hygiène. Cette période est de 48 heures au minimum et de 15 jours au maximum.

Dégradations au stade

Dans la nuit du 25 au 26 mai, un acte de vandalisme a eu lieu aux vestiaires du stade. Une déclaration a été faite à l'assurance de la commune. Une plainte a été déposée en gendarmerie. Les frais de remise en état de la toiture et des serrures s'élèvent à 380 €.





SICTOM Sud-Allier : le choix d'une poubelle allégée

VALORISER

De bons résultats pour le tri en 2008

Merci à tous les trieurs qui ont déposé 6 942 tonnes d'emballages ménagers dans les points tri ou dans les sacs jaunes en 2008.

En 10 ans, le tri sélectif a progressé de 48% : il se généralise et gagne également en qualité. Conservons nos bonnes habitudes !

Trier les emballages, c'est permettre leur recyclage grâce à la transformation de leurs matières premières utilisées dans la fabrication de nouveaux objets. Trier, c'est aussi économiser les ressources de la Terre et limiter la pollution. Zoom sur les économies réalisées en 2008 grâce aux usagers du SICTOM Sud Allier :



Une idée fertile : le compostage à domicile

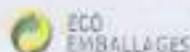


Actuellement, 30% des déchets jetés dans la poubelle sont biodégradables. Ils peuvent facilement être valorisés en compost, suivez le guide !

Déchets compostables :
 tailles de haie, petite branchages, tontes,
 feuilles mortes, plantes fanées, épluchures
 de fruits et légumes, marc de café,
 sachets de thé, coquilles d'œuf, assuc-
 tout, serviettes en papier, cendres,
 sciure et copeaux de bois.

Mélangez, Aérez, Arrosez
 et obtenez, en 8 à 10 mois,
 un engrais 100% naturel.

Pour les déchets verts issus des jardins, pensez aux déchetteries. Tontes, branchages et tailles sont broyés et transformés en compost qui vous sera redistribué gratuitement.





Bloc-notes



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, de 16 heures à 18 heures ;
mardi, de 9 heures à 12 heures ;
mercredi, de 9 heures à 12 heures ;
vendredi, de 16 heures à 18 heures.

UN PLUS

Une permanence des élus et de la secrétaire de mairie se tient tous les lundis, de 18 heures à 19 heures, pour permettre aux personnes qui travaillent de pouvoir venir en mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Elle est ouverte un samedi sur deux, de 14 heures à 14 h 30. Les dates sont affichées à la porte de la salle des réunions de la mairie.

CCAS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 25 octobre, à la salle polyvalente.

SICTOM Sud-Allier

Une nouvelle collecte des objets encombrants aura lieu le mercredi 21 octobre et le ramassage des épaves automobiles le jeudi 22 octobre.

En ce qui concerne l'enlèvement des épaves automobiles, vous devez être en possession de tous les documents nécessaires au bon déroulement de l'opération.

DATES A RETENIR

Mardi 14 juillet. _ Feu d'artifice, précédé du traditionnel casse-croûte offert par la municipalité (à partir de 20 heures).

Comité des fêtes. _ Vide-greniers le dimanche 20 septembre; après-midi récréative le dimanche 15 novembre; concours de belote le dimanche 6 décembre; Noël des enfants le mardi 29 décembre.

Pétanque Saulzétoise. _ 25 juillet: saucisses-merguez ouvert à tous (5 € pour les non-licenciés); 29 août: méchoui (15 € pour les adultes, 10 € pour les enfants).

Perdrix Saulzétoise _ L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 5 juillet.

Union Sportive Sautzet-Escuroilles _ L'assemblée générale a eu lieu le 7 juin et la date de la soirée dansante sera décidée suivant le calendrier sportif.

Du nouveau pour les passeports

A compter du 24 juin 2009, le passeport biométrique entre en application dans le département de l'Allier.

A partir de cette date, les citoyens déposeront leur demande auprès de l'une des 2.000 communes équipées au niveau national pour accueillir les demandes de passeport biométrique.

Dans l'Allier, treize communes recevront les usagers. Les plus proches de Saulzet sont Saint-Pourçain-sur-Sioule et Vichy.

Le site internet de la préfecture (www.allier.pref.gouv.fr) permet d'accéder aux informations spécifiques à la délivrance du passeport biométrique.



NAISSANCES

Adam ZAWADZKI, le 5 août 2008.
Antonin BONNELYE, le 16 août 2008.
Louise BUSSEROLLES, le 8 décembre 2008.
Vincent FONCELLE, le 9 janvier 2009.
Noah JAILLET, le 25 mars 2009.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



DÉCÈS

Julia HILD, le 7 janvier 2009.
Daniel GOULEFERT, le 4 février 2009.
Raymond MÉCHIN, le 24 février 2009.

Nos plus sincères condoléances à toutes les familles concernées.



Travaux communaux



Travaux d'embellissement à la station d'épuration.



Abribus repeint à neuf.



Surpresseur installé à la station d'épuration. Du travail en régie pour les employés communaux, en collaboration avec l'entreprise Chaucheprat. L'économie d'eau réalisée dépassera 1.500 € tous les ans. Le total des frais de pose étant inférieur à 1.000 €, le retour sur investissement est immédiat.



La salle du Conseil a fait peau neuve. Nouvelle peinture, nouveau mobilier, nouveaux lustres... Si le parquet et les lustres ont été posés par Fabien, l'entreprise Boyer, de Saulzet, a procédé au rajeunissement de cette salle.